



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
17 mars 2021  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 17 mars 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris comme suite à la lettre datée du 11 janvier 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2021/28).

En détournant une organisation régionale et ses réunions, le Royaume d'Arabie saoudite a semé la haine et la discorde dans la région. Les politiques régionales destructrices de ce pays à l'égard de la République islamique d'Iran et d'autres pays de la région, ces 40 dernières années, ont non seulement dilapidé de nombreuses occasions d'établir, par la coopération, une région forte, stable et prospère, mais aussi préparé la voie à une ingérence accrue de la part de puissances étrangères, qui cherchent à poursuivre leurs visées hégémoniques.

La République islamique d'Iran réaffirme sa souveraineté sur les îles iraniennes d'Abou Moussa, de la Grande-Tounb et de la Petite-Tounb, dans le golfe Persique, et souligne que les décisions et les mesures concernant ces îles ont toujours été prises sur la base des principes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale iraniennes. Par conséquent, le texte du communiqué final annexé à la lettre susmentionnée est jugé comme une ingérence dans les affaires intérieures de l'Iran, en violation du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, consacré par la Charte des Nations Unies, ingérence que l'Iran rejette catégoriquement.

Le Gouvernement iranien a toujours mené une politique d'amitié et de bon voisinage avec tous les pays limitrophes ; dans ce contexte, il se dit une nouvelle fois disposé à engager des pourparlers bilatéraux avec les Émirats arabes unis, afin de continuer de renforcer les relations bilatérales et de dissiper tout malentendu éventuel entre les deux pays. Dans l'intervalle, il va de soi que l'intégrité territoriale et la souveraineté de la République islamique de l'Iran concernant lesdites îles ne sont pas négociables.

Pour ce qui est du « golfe Persique », désigné sous un faux nom dans le document précité, je tiens à souligner une fois de plus qu'il s'agit, depuis des temps immémoriaux, de la seule appellation géographique correcte de l'espace maritime séparant l'Iran de la péninsule arabe. Comme en attestent les archives de tous les grands instituts de cartographie, cet espace maritime n'a jamais porté d'autre nom que celui de « golfe Persique », qui doit donc être employé par tous.

Je rejette également catégoriquement la désinformation et la série d'accusations qui ont été portées contre la République islamique d'Iran dans le communiqué final susmentionné. Les campagnes d'iranophobie et notamment la diffusion systématique



et généralisée d'informations erronées et d'allégations infondées contre l'Iran ont toujours été un des principaux éléments de la stratégie régionale de l'Arabie saoudite, visant à détourner l'attention des politiques agressives et déstabilisantes que mène ce pays dans le golfe Persique et au Moyen-Orient.

L'Arabie saoudite poursuit des politiques régionales destructrices, comme en témoignent les années d'agression, de mort et de destruction au Yémen, durant lesquelles elle a tué des milliers de civils, dont des femmes et des enfants, visé des habitations, des mosquées, des hôpitaux, des écoles, des marchés, des missions diplomatiques, voire des salles de célébration de mariages ou de cérémonies funèbres, utilisé la famine comme arme de guerre, suscitant la pire crise humanitaire au monde dans l'histoire contemporaine, et empêché l'acheminement de carburant, d'aliments, de médicaments et de matériel médical au Yémen, ce qui a entraîné une situation sanitaire très grave. Les auteurs de ces crimes de guerre au Yémen, dont la responsabilité est engagée sur le plan international, feraient mieux de choisir la voie de la coopération plutôt que celle de l'affrontement. Ils pourraient commencer par mettre un terme à l'agression contre le Yémen et lever l'embargo inhumain, ce qui préparerait le terrain à un règlement politique du conflit. La République islamique d'Iran se tient, quant à elle, prête à poursuivre une action diplomatique pour faciliter un processus de paix mené et dirigé par le Yémen, sous l'égide de l'ONU.

Le fait de porter des accusations infondées contre le programme de missiles balistiques défensif de l'Iran est aussi une tentative de couvrir la hausse vertigineuse des dépenses militaires de l'Arabie saoudite et son appétit insatiable pour l'importation d'armes mortelles. Ces chiffres sont pourtant révélateurs et irréfutables. Ainsi, l'Arabie saoudite occupait la troisième place mondiale pour les dépenses militaires en 2018 et la cinquième en 2019. Ces six dernières années, elle a été de loin le plus grand importateur d'armes au monde. Elle a importé, de 2015 à 2019, plus de 12 % et, en 2020, 11 % de toutes les armes exportées dans le monde. De même, selon l'estimation de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, l'Arabie saoudite devrait continuer d'être parmi les plus grands importateurs d'armes au monde, les cinq prochaines années. Ces politiques militaristes et d'importation excessive d'armes ultrasophistiquées sont les principales sources d'insécurité et d'instabilité dans la région.

La véritable source d'insécurité et d'instabilité régionales reste cependant l'accumulation massive de forces étrangères, dont un grand nombre, tout comme les installations militaires étrangères, sont accueillies par l'Arabie saoudite, Bahreïn et les Émirats arabes unis. Il convient également de souligner que l'établissement d'un nombre important de bases militaires étrangères au Moyen-Orient fait de cette région la plus grande concentration d'installations militaires étrangères au monde.

De même, un autre élément à ne pas négliger dans l'examen des menaces que l'Arabie saoudite fait peser sur la paix et la sécurité régionales et internationales est le soutien qu'elle apporte de longue date au terrorisme international. Il est bien étayé que des groupes terroristes et extrémistes, particulièrement dans la région, sont principalement parrainés par le régime saoudien.

La position sur le Plan d'action global commun reflétée dans le communiqué final susmentionné n'est guère surprenante, l'Arabie saoudite et le régime israélien s'étant efforcés, durant les négociations, de faire dérailler le processus et, une fois qu'il a abouti, son adoption unanime par le Conseil de sécurité par la résolution [2231 \(2015\)](#), ne manquant aucune occasion, notamment par la diffusion d'informations, de compromettre gravement l'application pleine et effective du Plan et de ladite résolution. Ils continuent de recourir systématiquement à ces politiques et pratiques, en violation flagrante des obligations légales que leur imposent explicitement la Charte des Nations Unies et la résolution [2231 \(2015\)](#) du Conseil.

En conclusion, je dois souligner que l'instauration de relations amicales et la coexistence pacifique avec les pays voisins a toujours été la première priorité de l'Iran. Nous continuerons de rechercher la sécurité, la stabilité et la prospérité dans un contexte régional fort, qui ne peut se faire qu'au prix d'un dialogue véritable et d'un engagement actif et constructif de tous les pays de la région, fondés sur le respect mutuel, l'inclusion et les principes fondamentaux du droit international. L'initiative de paix d'Ormuz (connue sous le nom de HOPE), lancée par le Président de la République islamique d'Iran à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale (voir [A/74/581-S/2019/933](#)), a été conçue à cette fin. Cette initiative, accueillie favorablement par plusieurs pays de la région, peut constituer un cadre approprié permettant à tous les États de la région du golfe Persique de travailler ensemble à l'avènement d'une région plus sûre, plus stable et plus prospère.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Majid **Takht Ravanchi**

---